

Conseil municipal  
4ème délibération : 08/06/2015

L'an deux mil quinze, le huit juin, le Conseil municipal de la commune de Trésilley s'est réuni après convocation légale, sous la présidence de M. Emmanuel FLEUROT, Maire, pour une session ordinaire.

Présents : Mmes Céline Millon, Guiseppa Paci, Magali Hilaire-Gindro, Sandrine Géloso, MM. Jean-Pierre Fournier, Olivier Maurand, Ludovic Boullault( P.P), Olivier Noir, Jérôme Moczala (P.P), Emmanuel Fleurot.

Absent: M. Sébastien Dumont

Secrétaire : Madame Hilaire-Gindro Magali.

**Ordre du jour :**

- **ASSAINISSEMENT :**

Le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de créer un réseau d'assainissement sur la Commune de TRESILLEY avec 1 lot station option électrovannes + déversoir et 1 lot réseau avec 2 tranches conditionnelles prolongement rue du château et Route de Montarlot.

Il présente le projet dressé par le Cabinet BEREST, concernant la totalité de l'opération, celle-ci est estimée à 1 056 292.44 €.

Le Conseil Municipal, l'exposé du Maire entendu et après en avoir délibéré :

-Adopte le dossier relatif au projet établi par le Cabinet BEREST

- Il décide de réaliser

- Sollicite l'aide financière de l'état au titre de la DGE 2015

- Sollicite une subvention du Département de la Haute-Saône

- Sollicite une subvention de l'Agence de l'eau

- Régime de TVA modifié pour le budget d'assainissement

- Demande de prêt bancaire

- Lancement de l'appel d'offre

- **Eglise :**

Le Conseil Municipal étudie un devis du Centre de Beaumotte pour un montant de 3 308 € TTC.

- **Abri de chasse :**

ACCA de chasse déposera une déclaration préalable de travaux.

- **Elagage des chemins :**

Le Conseil Municipal demandera des devis à l'entreprise PETITE et RENAUD.

- **Terrain de jeux :**

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Olivier MAURAND pour contacter un bureau de contrôle pour connaître la réglementation.

- **Lotissement Habitat 70 :**

Prise en charge réserve de 120 m<sup>3</sup> réserve incendie.

La commune doit faire une convention avec Habitat 70 pour prise en charge du coût environ 15 à 20 mille euros.

- **Terrains COTE DERNIER/JAOUEN/LALUZ :**

Cession de terrain de la Commune à particulier en échange de servitudes

Problème de pente : raccordement réseau assainissement

Délibération pour mandater un géomètre pour bornage

Il faut céder le terrain communal devant Madame LALUZ, en échange de servitude réseau collectif qui passe dans son terrain (800 €)

Vérifier l'alignement avec le géomètre.

- Instruction des permis de construire :

A compter du 1<sup>er</sup> juillet, la DDT n'instruit plus les permis.

Désormais un nouveau service à INGENIERIE 70, payant pour la commune (300 € pour une demande de permis) ou la commune instruit les permis.

- **Questions diverses :**

- Monique HUART doit fermer la porte principale de la mairie le soir ; Notification du Maire.

- Dotation de l'Etat en baisse : contribution de la commune à l'effort financier (2300 €)

- Plaque ONF à commander chez BESSON, voir détails avec Jean-Pierre FOURNIER

- Analyse devis Impasse du château (2 120 € H.T + 5 000 € H.T avec option) et raccordement MANZONI (1 930 € H.T). Ces travaux devront être mis en œuvre, la Commune les doit.

Problème débit FONDREMAND à vérifier

LE MAIRE,